

## Compte-rendu du conseil d'école du 3 Novembre 2020 – CONSEIL EN PRESENTIEL ANNULÉ

Inspectrice Vénissieux- Lyon 8 :

Parents d'élèves : Mmes Accardi, Aiouaz, Bosch, Bonnet, Bourbia, M. Bourdon, Mmes Choukri, Giagnorio, M. Jeanne, Mmes Krausova, Naouz, Priever, Sahraoui, M. Soto, Mmes Vicogne, Ruet

Enseignants : Mmes Cabecas, Challand Chambenoit, Daubargues (directrice), Duraffourg, Grand, Hannot, Hugé, Hyvernat, Legon, Maneval, Mathus, Mennane, Oriol, Plantade, Salles, Sibomana, Veniant.

RASED : Mme Fleury

TEMPS périscolaire : Mme Harbaoui

Mairie : M. Yazar (élu), Mme Franco (infirmière scolaire municipale)

DDEN : M. Tournier, Mme Raffenot

Excusés :

### 1- Vie de l'école :

#### • 1.1 Présentation de l'équipe pédagogique

○ 15 classes et une classe UPE2A (classe pour les enfants allophones), 17 enseignants dont 3 à temps partiels qui assureront une période de 7 semaines à temps plein de Janvier à Mars. Mme Revret est remplacée pendant son congé maternité par Mme Veniant jusqu'en Mai et Mme Crozet à compter du 2/11 par Mme Hannot et Mme Sibomana à compter du 19/11 par Mme Leroy jusqu'en Mars/Avril.

○ 7 AESH assurent les aides mutualisées ou individualisées auprès des enfants ayant une notification MDPH soit 18 élèves à ce jour, d'autres élèves sont en attente de notification. Des orientations et affectations d'élèves ont eu lieu tardivement en classes spécialisées, l'ensemble des élèves notifiés vont pouvoir bénéficier du nombre d'heures accompagnement.

#### • 1.2 Approbation du procès-verbal du Conseil d'école du 16 juin 2020.

Approbation du conseil d'école par correspondance - mail.

#### • 1.3 RASED et Santé scolaire : présentation de ses membres, son rôle et son fonctionnement – prise en charge et aides aux enfants en difficulté

Présentation des autres personnels autour de l'école :

○ Membres du RASED :

- Mme Tcherkachine, aide à dominante pédagogique travaille sur la difficulté scolaire sur les champs disciplinaires du français et mathématiques avec information aux parents.
- Mme Fleury, aide à dominante relationnelle qui travaille sur la difficulté à être élève.
- Mme Schweitzer, psychologue de l'E.N., à l'écoute des familles en cas de difficultés liées à l'école. C'est aux parents à prendre RDV. Elle réalise également des bilans, participe aux équipes éducatives et de suivi de scolarité et aide à l'accueil des élèves en situation de handicap avec la mise en place de suivi spécifique et au cas par cas.
- Des demandes d'aide RASED ont été établies pour les 2 cycles, les restitutions pour le cycle 3 ont été faites avant les vacances pour proposer des prises en charge et pour le cycle 2, elles vont avoir lieu à partir de cette semaine.

Les membres du RASED peuvent être contactés directement par téléphone par les parents (numéro transmis dans le carnet de liaison)

○ Personnel médical : une infirmière scolaire municipale Mme Franco et un médecin scolaire le Dr Lassiaz à partir de la GS jusqu'au CM2 assurent la mise en place des PAI, les visites médicales, et des missions de prévention avec l'équipe enseignante.

Pensez à transmettre tout changement de coordonnées à l'école afin d'être joignable.

Le Médecin vacataire rattaché à l'école ne vient qu'à la demande.

Des projets avec les enseignants sont prévus :

- Avec CP et CE1 : hygiène bucco-dentaire ;
- Avec les CE2 : travail sur l'équilibre alimentaire ;
- Avec les CM2 : intervention sur la puberté

○ **Les Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.) :**

Les enseignants assurent 36 heures d'APC dans l'année, devant des groupes de 3 à 6 enfants.

Durant ces temps de prise en charge sont traités des difficultés passagères en lecture, langage et compréhension mais aussi un projet spécifique en EMC, sur la sensibilisation aux messages clairs. Une autorisation de principe est demandée aux familles en début d'année et une feuille de « convocation » est remise pour chaque série d'aide. Les aides ont lieu soit sur le temps méridien juste après 11h30, soit après les cours de l'après-midi, à partir de 16h45.

• **1.4 Elections des représentants de parents d'élèves : déroulement et résultats**

Cette année, les élections se sont déroulées uniquement par un vote par correspondance.

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :

561 inscrits – 125 votants – 26 blancs ou nuls

Suffrages exprimés – taux de participation : 22.28 %

Une seule liste s'est présentée : FCPE, qui obtient 15 sièges sur les 15 sièges à pourvoir.

Participation en baisse, l'an dernier 25,05% de participation.

• **1.5 Règlement intérieur : vote des modifications proposées et charte de la Laïcité**

L'école élémentaire Parilly a un règlement spécifique (approuvé lors de chaque 1<sup>er</sup> conseil d'école et transmis ensuite aux familles) qui s'inscrit dans le règlement départemental arrêté par l'IA-DASEN.

Les règlements seront distribués aux familles par le biais du cahier de liaison. Les parents et les élèves devront en prendre connaissance et les signer

➤ **VOTE du règlement : vote – résultats : pour : 28 vote contre : 0**

• **1.6 Bilan de la rentrée et organisations des classes/dispositif UPE2A**

➤ **BILAN DE RENTREE**

La rentrée a été plus calme concernant la relation avec les élèves et les parents.

L'équipe a un peu changé.

L'école est toujours composée de 15 classes avec une augmentation des effectifs d'environ 25 élèves.

Les classes de CP sont relativement difficiles avec plusieurs élèves perturbateurs. 4 classes en double-niveaux cette année.

Nous accueillons toujours 2 classes de GS dans les locaux, pas de problème de cohabitation, les seules difficultés rencontrées sont les parents qui restent devant les grilles pour observer leurs enfants dans la cour élémentaire et qui stagnent. Nous renouvelons notre demande des brises vues notamment qui avait été validée mais rien n'a été installé à ce jour.

➤ **EFFECTIFS**

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2020/2021	93	73	56	70	79
371					
15 classes					

➤ ORGANISATION PEDAGOGIQUE

L'organisation pédagogique est la suivante

Mme MENNANE - CP : 24  
Mme CABECAS – CP : 24  
Mme SALLES – CP/CE2 : 23  
Mme MATHUS- CP/CE2 : 23  
Mme CHAMBENOIT – CP/CE2 : 23  
Mme CHALLAND - CE1 : 24  
Mme ORIOL (+ Mme HUGE) - CE1 : 24  
Mme SIBOMANA – CE1 : 25  
Mme REVRET/ Mme VENIANT - CE2 : 25  
Mme LEGON– CE2/CM1 : 25  
Mme MANEVAL - CM1 : 25  
Mme GRAND -(+ Mme HUGE) CM1 : 27  
Mme DURAFFOURG (+ Mme HUGE) -CM2 : 26  
Mme HYVERNAT - CM2 : 26  
Mme PLANTADE- CM2 : 27  
Mme CROZET UPE2A - 16 élèves inscrits

dans le dispositif.

- **1.7 Projets d'école : projets et actions réalisés depuis la rentrée, en cours ou futurs**

**Durant la première période :**

- **Rentrée en musique** le 5 septembre avec un quintette de cuivre des musiciens de l'Artillerie de Lyon, une classe était engagée dans un projet musique et chorale pour préparer le concert du Gouverneur de Lyon à la bourse du travail qui devait avoir lieu le 10/11/2020 est annulé. avec l'apprentissage d'une dizaine de chansons. Toutes les classes ont assisté à ce moment dans la cour ainsi que quelques parents invités et personnels mairie et Education nationale.
- **1<sup>er</sup> Cycle Piscine** pour 4 classes (3 classes de CE1, 1 classe de CP/CE2) jusqu'en décembre puis les autres classes de CP et CP/CE2 prendront le relais avec les CM2.
- **Elections du CME**, les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 ont été fortement mobilisées pour les élections, préparation des candidatures, temps fort
- **Cycle Course d'orientation** avec intervenante ETAPS avec les classes de CM1 et CM2 au Parc de Parilly.
- **Projet d'écriture** avec l'espace PANDORA de Vénissieux avec les élèves de la classe UPE2A

**Pour la période 2 :**

- Projet arts plastiques autour de l'eau avec l'intervenant et artiste Azzouz SEFFARI engageant 5 classes.
- Projet « école et cinéma » pour plusieurs classes : toujours en attente de la validation – en suspend à ce jour en raison des conditions sanitaires
- Projet théâtre autour de l'enfant océan pour les classes de CM2
- Projet E3D projet ARDAB pour les classes de CM1 et CE2/CM1 – visite d'une ferme prochainement
- Projet théâtre autour d'un spectacle intitulé « RESET » pour les CM1 en partenariat avec le théâtre de Vénissieux - **Projet subventionné par la Ville : Atelier musique autour du spectacle "RESET" => 100 € alloués par la Mairie de Vénissieux**
- Projet laïcité : pour 2 classes de CM2
- Projet en partenariat avec le collège GRIGNARD pour 4 classes autour d'un cabinet de curiosité
- Sortie à l'Auditorium de Lyon pour les CE1 annulées en raison des conditions sanitaires

**A venir :**

- Plusieurs sorties sont prévues à l'opéra, et à la maison de la danse
- Marché d'hiver avec les partenaires ???
- Projet des Grandes terres pour la classe UPE2A
- Café-parents : réunion d'organisation avec le Centre social et l'école Jules Guesde pour planifier les rencontres et définir les thématiques en commun sur le Territoire – quartier. Présence à chaque fois de 2 ou 3 professionnels (directrices d'école, infirmières scolaires, personnels du centre social et autres professionnels extérieurs) – les derniers vendredis matin de chaque mois à partir de Janvier de 8h30 à 11h30.
- Une Cérémonie officielle de la labellisation de l'école sera organisée par l'école au sein de l'école avec les élèves – date à définir.
- **Question à la mairie : demande de participation pour la Pose d'une plaque et la plantation d'un arbre pour la labellisation E3D** : Cette nouvelle demande sera prise en compte par le service éducation.

➤ **Les évaluations nationales CP/CE1 :**

Les enseignantes de CP/CE1 ont expliqué aux parents lors des réunions de rentrée, que les résultats seront transmis et interprétés lors des entretiens individuels à la remise des bulletins du 1<sup>er</sup> trimestre afin d'en faire une lecture fine sauf pour certaines situations, il est possible que les enseignantes reçoivent quelques familles au besoin selon les résultats.

**A ce jour les RDV parents en présentiel sont suspendus. Des entretiens téléphoniques serviront d'alternative. Ceci évoluera en fonction du protocole sanitaire au cours des mois à venir selon les directives ministérielles.**

➤ **Les cours EILE : en raison des conditions sanitaires actuelles, les conventions avec les consulats n'ont pas été signées. Les cours n'ont pas lieu cette année.**

➤ **Remise des bulletins du 1<sup>er</sup> trimestre** : Comme il l'avait été soulevé l'an dernier et après décision en conseil de maîtres, chaque enseignant rencontrera chaque famille pour la remise individuelle des bulletins du 1<sup>er</sup> trimestre. 3 bulletins seront délivrés cette année. Cela sera rediscuté l'an prochain.

## • 1.8 Sécurité à l'école : exercices incendie et PPMS

Un exercice incendie a eu lieu fin septembre et un exercice PPMS, attentat intrusion a été réalisé le 16 octobre. Le signal d'alerte reste inadapté (siffllet en relais), le conseil des maîtres a décidé d'acheter des talkies-walkies pour chaque enseignant ou personnel présent dans une salle de l'école. Une demande d'aide au financement a été demandé à la Marie. La sécurité doit primer dans un établissement accueillant du public et par le nombre d'usagers et la taille de l'établissement, il est nécessaire de donner des priorités en ce sens.

**Demande d'aide financière pour l'achat de talkie-walkie à la Mairie - réponse :** *Un système d'alerte attentat-intrusion a été testé dans une école de la Ville. Les conclusions de ce test sont à l'étude afin d'évaluer la pertinence d'un déploiement sur l'ensemble des écoles du territoire. Le dossier est dans les mains de la DUPS (direction pilote). Dans l'attente la Ville ne subventionne aucun dispositif propre à une école. La possibilité de financement par le biais des crédits libres reste possible.*

## • 1.9 Communication entre l'école et les familles

Importance du cahier de liaison (mot à signer, gage de lecture) et des panneaux d'affichage devant l'école à consulter ainsi que le blog de l'école :

<http://parilly-elementaire.blog.ac-lyon.fr>

Les mails avec l'école sont à privilégier, si à ce jour, vous ne recevez pas les mails de l'école et de la directrice, merci d'envoyer un mail à l'école à l'adresse : [ce.0693961f@ac-lyon.fr](mailto:ce.0693961f@ac-lyon.fr) afin que je puisse vous enregistrer ou modifier votre adresse mail.

Présence des familles aux réunions de rentrée faible pour certaines classes voire très faible cette année.

La participation aux élections de parents d'élèves a baissé passant de 25 à un peu plus de 22% alors que le vote était exclusivement par correspondance.

## 2- Partenariat avec la Mairie

### • 2.1 Entretien des locaux et équipements dans l'école

- **Entretien des locaux : certaines salles comme la salle des maîtres, réunions et couloirs manquent de prise en compte dans le nettoyage.**
- 
- **Absence de papier toilette, savon ...etc. Le problème a-t-il été résolu à la suite de nos mails et appels ?**

Les responsables DEB se sont rendus sur les lieux : les distributeurs de savon ainsi que le papier toilette sont réapprovisionnés régulièrement par le gardien. Les anciens distributeurs obsolètes restent vides et vont être retirés. Dans les classes avec points d'eau, des essuie mains papier individuels sont mis en place, leur gestion étant facilitée par la présence d'un enseignant.

Nous avons quotidiennement et encore à ce jour des manques d'approvisionnement en papier essuie-main et savon dans les sanitaires et classes. La direction n'a pas le temps d'envoyer tous les jours un mail à la DEB pour demander cet approvisionnement.

### • Protocole sanitaire Covid en vigueur dans les écoles

- Un nouveau protocole sanitaire est applicable à compter du 2 novembre.
- La Ville assure la mise à disposition de **savon et essuie-mains jetable à usage unique** dans l'ensemble des sanitaires utilisés par les élèves ainsi que la désinfection quotidienne des locaux. Les personnels municipaux sont dotés de masques chirurgicaux et respectent les gestes barrière.
- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020, la Ville met à disposition du **gel hydro alcoolique pour l'ensemble des parents d'élèves de maternelle** amenés à pénétrer dans les bâtiments pour accompagner leurs enfants.
- Durant les temps périscolaires, les animateurs se conforment au protocole spécifique aux accueils de loisirs.
- Sur le temps scolaire, il revient à chaque direction d'école d'assurer l'application du protocole sanitaire et d'organiser, au besoin, des arrivées et départs échelonnés et multiplier les voies d'accès pour éviter tout attroupement d'élèves.
- Dorénavant, une fermeture de classe ne peut être prononcée qu'à partir de 3 cas positifs à la Covid-19 au sein d'une même classe.

- La Ville travaille de concert avec les trois Inspectrices de l'Education Nationale afin de garantir un accueil sécuritaire pour tous au sein des écoles.

L'école poursuit la mise en place du protocole sanitaire demandé par le Ministère de l'Education nationale. Les enfants doivent porter le masque dans l'établissement sur l'ensemble de sa présence à l'école même durant les récréations. 2 masques sont nécessaires et fournis par les familles dans un étui ou sachet pour pouvoir le changer à 13H45 en classe pour les élèves déjeunant au restaurant scolaire. Le masque est retiré uniquement lors des séances d'EPS et durant le déjeuner.

- **Question : Besoins d'anneaux pour les 2 roues et d'un panneau « interdiction de fumer » sur le perron de l'école ? réponse :**

Ces demandes sont à transmettre à Céline JALLAMION

- **Brise-vue entre la salle Jeanne LABOURBE et la cour principale : il devait être installé durant les dernières vacances, c'est ce qui nous avez été confirmé lors du conseil d'école mais cela n'a pas été fait. Avez-vous une date ? réponse :** La pose du brise vue a bien été effectuée.

---- Non, ce n'est toujours pas installé (constaté ce jour par la directrice)

- **2 TNI supplémentaires** vont être installés dans l'école. L'école disposera alors de 5 TNI. Nous remercions la Mairie pour ce nouveau matériel.

**Questions à la Mairie – réponses apportées :**

- **Qui doit acheter le gel hydro alcoolique pour la sécurité des enseignants et de nos enfants ?**

Les enseignants dépendent du ministère de l'Education Nationale et doivent donc se rapprocher de leur institution pour toute fourniture de matériel de protection contre la Covid-19. La Ville a mis à disposition des élèves du savon liquide ainsi que des essuies mains papier dans tous les sanitaires mais ne fournit pas de gel hydro alcoolique pour les élèves.

- **2.2 Projets et budgets**

- Crédits adjudicataires : 31 € / Crédit libres : 6€ inchangés
- Quels travaux prévus cette année ?

De demandes ont été effectuées à ce jour qui sont en attente : fixation de vidéoprojecteurs, brise vue entre la salle jeanne Labourbe et la cour de l'école qui n'a toujours pas été posé

Nous renouvelerons le contact avec les services espaces verts pour travailler sur notre projet jardin pour avoir des interventions pour faire des plantations dans la cour et dans des bacs.

Souhait de travailler en lien avec les agents : gaspillage, tri des déchets au restaurant scolaire, peser les déchets, ...

- **2.3 Suivi des temps périscolaires : restaurant scolaire et activités du soir**

La **restauration scolaire** : 11h30 – 13h35

- En **élémentaire**, les effectifs sont compris entre 180 et 240 élèves. Le système de transition école/périscolaire a été modifié.

Problème dans la prise en compte des allergies – pas de set de table mis par les agents

Un rappel sur les PAI : Attention à la prise en compte des PAI par l'ensemble des personnels

Le périscolaire **du soir** : 16h45-18h

**Réponses aux questions posées par la FCPE au sujet du périscolaire :**

- **Quels sont les projets en cours ? Ceux à venir ?**

Sur le temps de midi, les enfants participent à des activités sportives, d'expressions et manuelles. Le mardi deux séances de yoga encadrées par une intervenante professionnelle trouvent beaucoup de succès.

En périscolaire du soir les enfants ont le choix de participer aux activités suivantes : atelier couture, atelier aïkido et l'atelier danse, activités manuelles, sportives et d'expressions.

Sur la période suivante, le projet sera axé sur la pratique d'activités d'expressions artistiques et manuelles sur le thème des marionnettes et de la danse. Nous prévoyons également de valoriser l'axe développement durable avec la réalisation d'objets de décoration à partir d'éléments de récupération.

**- L'intégralité des demandes pour le périscolaire a-t-elle été satisfaite ?**

Oui, l'ensemble des demandes a été satisfaite.

**- Comment gérez-vous le temps périscolaire avec le protocole sanitaire ?**

Depuis la rentrée scolaire, le brassage d'enfants sur le temps méridien est limité par niveau. La distanciation scolaire n'étant pas imposé, les enfants peuvent manger à 6 par table mais seulement avec des enfants de leur niveau de classe.

Nous veillons à appliquer les gestes barrières avec un lavage des mains régulier.

Dès aujourd'hui, conformément au nouveau protocole les enfants porteront le masque sauf pendant le moment du repas.

**- Pourquoi certains enfants sortent alors qu'ils sont inscrits au périscolaire ?**

Sur le temps de cantine, les classes de CP et les CP-CE2 sont récupérés directement à la sortie de la classe par les animateurs qui font l'appel. Les CE1 sont récupérés dans le hall bâtiment principal. Les CE2, CM1 et CM2 sont récupérés sous le préau de la cour A.

Les enfants sont d'abord confiés par les enseignants qui font l'appel le matin et cela est vérifié par les animateurs directement lorsqu'ils récupèrent les enfants.

Malheureusement il est arrivé une fois qu'un enfant soit parti sur le temps de passage entre l'enseignante et l'animatrice. L'enfant concernée n'était pas dans le groupe confié par l'enseignant.

L'animatrice qui a fait l'appel par la suite s'en est rendue immédiatement compte et s'est mise à le chercher.

Afin de remédier à cela et que cela ne se reproduise plus, nous avons retravaillé ce temps de passerelle entre les enseignants et l'équipe d'animation.

**Centre social Parilly** : accompagnement scolaire, les enfants pris en charge dans la cour dès 16h45 pour se rendre au centre social. Chaque élève inscrit est tenu de se présenter 2 fois par semaine dans son groupe. (mardi/vendredi)

**• 2.4 Accès à l'école : renforcement de la sécurité - entrées et sorties de l'école**

- Problèmes aux sorties, des parents qui continuent de s'agglutiner devant la porte de sortie : demande d'un marquage au sol aux 2 sorties de l'école avec une zone réservée –

**Question : Sécurité aux abords de l'école : espace devant le portail/zone d'attente, serait-il possible de banaliser avec un marquage au sol permanent (peinture) un espace réservé pour la sortie des élèves ? réponse :** Cette demande doit être faite par la directrice d'école à Céline JALLAMION, technicienne DEE.

- Concernant les voitures garées devant le portail de l'école : des voitures gênent continuellement l'accès à l'école côté direction, les livreurs ne peuvent pas accéder à l'école.

**Question : Persistance du stationnement sauvage au niveau du feu de la rue Jeanne Labourbe et sur le long de la piste cyclable. – réponse :**

La police municipale réalise autant de passages que possible aux heures d'entrée et de sortie des élèves. L'ensemble des 21 groupes scolaires de la Ville sollicitent les passages de la police, ce qui explique l'impossibilité d'une présence continue d'un équipage. Afin d'assurer la sécurité des élèves, de nombreuses barrières sont d'ores et déjà installées rue Jeanne Labourbe côté maternelle.

- Interrogation quant au positionnement de la Mairie face à la recrudescence des dangers et des violences verbales et physiques grandissant dans le quartier et l'école : dégradations de l'école. (tags sur la porte d'accès place Jeanne D'Arc)

Le quartier évolue, l'école renouvelle sa demande du classement en REP de l'école à la prochaine carte d'éducation prioritaire ?

Réponses de la Mairie aux questions posées :

**A la mairie :**

- **Lors du dernier conseil d'école nous vous avions signalé le manque de visibilité des panneaux de signalisation des écoles. La personne représentant la mairie ne l'avait elle-même pas remarqué lors de son passage. Quelle solution proposez-vous pour garantir la sécurité de nos enfants ?**

Les panneaux « ECOLE » ont été positionnés stratégiquement sur les zones empruntées par les automobilistes ont été standardisés sur l'ensemble de la Ville et n'ont pas vocation à être changés.

- **Y a-t-il une date prévue pour les travaux du bâtiment sud (accès PMR, peinture, pose de rideau dans chaque classe pour éviter la chaleur) ?**

Aucune date prévue à ce jour pour des travaux de réhabilitation. La Ville a enclenché une réflexion globale sur la gestion de la chaleur dans les salles de classes. A ce jour, il n'est possible d'installer que des rideaux ou des films anti UV. Ce type de demande doit être adressé par mail par la directrice d'école à Céline JALLAMION, technicienne du Service Education.

- **Demande d'un tableau d'affichage à l'entrée de l'école côté CP (portail ou rentre le camion de livraison des repas), car depuis le déconfinement, 7 classes sortent de ce côté et nous avons besoin de diffuser des informations aussi de ce côté.**

La demande est à adresser par la directrice d'école à Céline JALLAMION.

- **Serait-il possible de prévoir un affichage et/ou des marquages au sol pour informer de la présence d'une école sur l'avenue Jules Guesde puisqu'il y a maintenant deux entrées sur cette avenue (élémentaire et maternelle) ?**

Une demande sera faite à la Métropole.

#### **- Information de la Mairie : Prévision de mise en place de garderies les matins au sein des écoles**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la continuité des temps de l'enfant, l'équipe municipale a décidé la mise en place de garderies le matin. Cette garderie tarifée pourrait être proposée dans le courant du 1er trimestre 2021 dans l'ensemble des groupes scolaires de la Ville les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h20 avec possibilité d'accueils échelonnés entre 7h30 et 8h00.

Pour proposer une organisation la plus adaptée possible, la Ville a interrogé les besoins de garde des familles via un questionnaire à remplir en ligne (clôture au 28/09). Les résultats de ce sondage sont en cours d'étude. Des informations complémentaires seront transmises ultérieurement aux familles.

### **3- Partenariat avec les parents**

Les parents ont organisé la vente des objets personnalisés prévue initialement au printemps dernier - deux objets personnalisés à la vente : une gourde (7 euros) et la boîte à gouter (8 euros). La livraison est prévue très prochainement.

La vente de chocolats est renouvelée, les bons de commande vont être distribués cette semaine.

- Comme cette année nous ne pouvons pas faire le marché de Noël, nous souhaiterions offrir à chaque enfant de l'école un petit sachet de douceurs dans la semaine avant les vacances de décembre.
- Nous ferons une vente d'objet personnalisé pour le mois de mai pour la fête des parents. L'objet n'a pas encore été choisi. Ce sera le même procédé que pour la gourde et la boîte à goûter.
- Nous souhaiterions renouveler notre visite sur le temps méridien si la situation sanitaire nous le permet.
- En ce qui concerne la fête de l'école, elle aura lieu un vendredi soir, lorsque la mairie nous le demandera, nous proposerons 3 dates. Tous cela dépendra de la conditions sanitaire.
- Nous avions prévu de faire un don à l'école de 1000€. Nous vous remettrons le chèque dès que possible. Nous souhaiterions une communication via le carnet de liaison et le blog pour informer les familles quand l'association finance en partie ou totalement du matériel ou une activité de l'école. Beaucoup de familles ignorent nos actions et l'utilité de l'association. Ceci permettra peut être de susciter des vocations.

Séance levée à : par correspondance

Secrétaire de séance : Mme V. DAUBARGUES

Présidente de séance :  
Mme V. DAUBARGUES